

<http://www.admission-postbac.fr/>

- Les dates :
- À partir du 3 décembre 2009, je consulte les offres de formation
- Du 20 janvier 2010 au 20 mars je crée mon compte et choisis les formations qui m'intéressent (max 36)
- Du 20 mars au 4 juin je peux changer l'ordre des choix effectués

# Obligatoire

- Avoir un mail valide (éviter les noms de mail touristiques qui donnent une image négative du candidat ex: [fetejeudisoir@hotmail.com](mailto:fetejeudisoir@hotmail.com))
- Ce mail doit être valide sur toute la période du processus (septembre 2010)
- Avoir un N° de tel portable (à défaut fixe) valide jusqu'à septembre 2010

# Constitution des dossiers

- Je constitue mes dossiers pour les formations sélectives (toutes hors universités (L1))
  - J'imprime ma fiche pédagogique qui valide le choix de formation
  - Bulletins scolaires, lettres de motivation, etc (voir sur les sites des établissements)
  - Pour les L1 (facultés) la saisie des informations se fait uniquement par internet (pas d'envoi papier)
- Date limite des envois : 2 avril au plus tard

# Du 2 avril au 10 juin

- J'attends
- Je prospecte dans les villes pour les logements (CROUS, Foyer, Particuliers,....)

# Le 10 juin

- J'ai une proposition d'affectation
  - Je n'ai qu'une proposition (je ne choisis pas)
  - Sur mon portable
  - Sur ma boîte mail
  - J'ai 72h pour répondre à la proposition faite

# Je réponds

- C'est obligatoire (même pour une admission en L1 (université))
- Si je ne réponds je suis démissionné automatiquement sur la proposition faite et sur la procédure admission-postbac

# Plusieurs choix possibles de réponse

- Oui définitif
- Oui mais
- Non mais
- Démission générale

# Exemple

- Je reçois la proposition d'admission correspondant à mon vœu 3
  - Je ne suis pas retenu sur mes vœux 1 et 2
  - Je suis démissionné sur mes vœux 4, 5, 6.....
- J'accepte donc je réponds « oui définitif »
  - Je serai l'année prochaine dans cette formation
- J'accepte mais j'espère être retenu sur mes vœux 1 et 2 (suite à des désistements) donc je réponds « oui mais »
- Je refuse mais je reste candidat sur mes vœux 1 et 2 donc je réponds « non mais » au risque de n'être retenu sur aucun voeu

# Inscription

- J'ai accepté la proposition d'affectation
  - Je procède à mon inscription
    - Je prends contact avec l'établissement
    - Je reçois un dossier d'inscription

# Procédure complémentaire

- 25 juin et 15 juillet
- Sur places vacantes

- Je vais très régulièrement consulter mon compte sur <http://www.admission-postbac.fr/>
- 
- Attention : le lycée ne suit pas l'évolution de vos dossiers. Vous en êtes responsable (en particulier lors de la constitution des dossiers papier)